Tarif Professionnels Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées
Ce document est une copie archivée par MoneyVox le 8 septembre 2026.
Voir tous les tarifs bancaires

CRÉDIT AGRICOLE
NORD MIDI-PYRÉNÉES

NOTRE TERRITOIRE VOTRE AVENIR

Vos tarifs au quotidien

ADDENDUM
AU 2 SEPTEMBRE 2026

Principales conditions tarifaires

En vigueur au 1er mars 2026
Tarifs en € HT - Professionnels *

Artisans, Commerçants, Professions libérales,
PME, Agriculteurs,
Sociétés Civiles Immobilières, Associations

Cet addendum complète les principales conditions tarifaires en vigueur au 1er mars 2026. Il comprend l'ajout du produit " Carte virtuelle permanente ", seul et compris dans les offres "Pro By CA".

* Professionnels et Associations ayant un chiffre d'affaires TTC annuel inférieur à 3 millions d'euros

SOMMAIRE

Les tarifs sont exprimés hors taxes. Seules les tarifications suivies de la mention «TVA» sont assujetties à celle-ci. Dans ce cas, s'y ajoute la TVA en vigueur au moment de l'opération.

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte P.1

Ouverture, Transformation, Clôture
Relevés de compte papier
Relevés monétiques
Gestion du compte
Services en agence

Banque à distance P.3

Gestion du compte à distance par Internet
Service d'alertes par SMS
Votre banque par téléphone

Vos moyens et opérations de paiement P.5

Monétique
Acceptation des paiements par carte en euro
Les Virements SEPA
Les Prélèvements SEPA
Les Espèces
Les Chèques
Les Effets
Les Dates de valeur

Offres groupées de services P.15

Les Comptes à Composer
Autres offres groupées de services

Irrégularités et incidents P.21

Incidents de fonctionnement sur compte
Opérations particulières
Incidents de paiement

Découverts et Crédits P.22

Facilité de caisse - Ouverture de crédit en compte
Découvert autorisé - par ligne de crédit
Affacturage
Crédit court terme
Escompte - par ligne de trésorerie
Cession de créance Loi Dailly
Crédit moyen terme d'investissement
Avals, garanties bancaires et cautionnement
Autres frais

Épargne et placements financiers P.26

Épargne bancaire
Placements financiers
Épargne Salariale et Épargne Retraite

Opérations à l'étranger P.30

Assurances et Prévoyance P.34

Assurance des personnes, pour vous et vos proches
Assurance de votre activité professionnelle
Assurance de vos biens professionnels

Autres services P.35

Services d'Echanges de Données Informatisées
Certificat électronique
Coffres
Divers
Pleinchamp

Cartographie des zones européennes P.37

Résoudre un litige P.38

Ma banque d'où je veux quand je veux P.40

Bon à savoir !

Les renvois sont propres à chaque page

Cette plaquette tarifaire comprend les prix des produits et services liés à la gestion d'un compte de dépôt, ainsi que les principales conditions tarifaires applicables aux autres opérations, produits ou services. Votre conseiller ou votre agence est à votre disposition pour tout renseignement complémentaire. Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur notre site Internet www.credit-agricole.fr/ca-nmp (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Ouverture, Transformation, Clôture

Ouverture d'un compte courant	**GRATUIT**
Clôture/transfert de compte	**GRATUIT**
Délivrance de BIC/IBAN	**GRATUIT**
Désolidarisation du compte joint (débité sur le compte désolidarisé)	**40,65 €**
Transformation du compte pro en compte privé	**40,65 €**
Service d'aide à la mobilité	**GRATUIT**
Services bancaires de base [1] fournis dans le cadre du droit au compte : articles L.312-1 et D.312-5-1 du Code Monétaire et Financier.	**GRATUIT**

Relevés de compte papier[2]

Relevé mensuel	**GRATUIT**
Relevé par quinzaine* (2/mois)	**2,10 €/MOIS**
Relevé décadaire (3/mois)	**3,30 €/MOIS**
Relevé journalier	**20,00 €/MOIS**
Réédition d'un relevé de compte (1 à 11 mois) **(TVA)**	**13,70 €/RELEVÉ**
par année pleine au-delà (de 1 à 5 ans)[3] **(TVA)**	**119,25 €/AN/COMPTE**
pour les années suivantes jusqu'à 10 ans max.[3] **(TVA)**	**102,30 €/AN/COMPTE**

Relevés de compte dématérialisés

Relevé de compte e-relevé toutes périodicités	**GRATUIT**

Relevés monétiques

Relevé journalier des opérations carte	**14,65 €/MOIS**
Relevé mensuel détaillé[4] (selon règlementation IFR[5])	**5,70 €/MOIS**
Relevé annuel adhérents	**GRATUIT**

***GRATUIT** pour les titulaires d'un Compte à Composer Agri ou Pro.

[1] Les titulaires dont les comptes de dépôt sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L312-1 du Code Monétaire et Financier (CMF) bénéficient gratuitement des services tels que mentionnés à l'article D 312-5-1 du CMF comprenant l'ouverture, la tenue et la clôture du compte, un changement d'adresse par an, la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire, la domiciliation de virements bancaires, l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte, la réalisation des opérations de la caisse, l'encaissement de chèques et de virements bancaires, les dépôts et les retraits d'espèces au guichet de l'organisme teneur de compte, les paiements par prélèvement SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé au guichet ou à distance, des moyens de consultation à distance du solde du compte, une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise, permettant notamment le paiement d'opération sur Internet et le retrait d'espèces dans l'Union Européenne, deux formules de chèque de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services.

[2] Les relevés de compte Bis et Ter sont facturés à l'identique du 1er relevé.

[3] 50% de réduction si la recherche concerne un compte d'épargne.

[4] Relevé papier pour moins de 400 opérations de paiement carte par mois. A partir de 400 opérations de paiement carte par mois, consultez votre conseiller. A noter que le nombre mensuel d'opérations de paiement carte figure sur votre Relevé Mensuel des Frais des Encaissements par Carte (RMFEC). Gratuit en e-relevé.

[5] IFR : Interchange Fee Regulation règlement européen.

Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte

Gestion du compte

Frais de tenue de compte*	13,50 €/MOIS
Frais de tenue de compte SCI[1]	1,80 €/MOIS
Commission de mouvements* (sur opérations de débit hors mouvements financiers)	0,15 %/MOIS
Commission de mouvements (pour les détenteurs de l'offre EKO Pro)[2]	0,13 %/MOIS
Taux annuel des intérêts débiteurs non convenus	NOUS CONSULTER

Le taux des intérêts débiteurs correspond à un taux variable qui s'appuie sur le Taux Effectif Moyen pratiqué au cours du trimestre précédent par l'ensemble des établissements de crédit et fixé par le Ministère de l'Économie en application de l'article L314-6 du Code de la Consommation. L'article L314-6 du Code de la Consommation est reproduit par l'article L313-5 du CMF. Ce taux évolue donc au cours de l'année.

Commission d'actualisation de gestion du dossier administratif, juridique, fiscal et comptable	50,00 €/AN[3]

Services en agence

Mise à disposition de fonds	25,90 €
Réédition chèque, relevé d'opérations, contrat, attestation (TVA)	19,55 €/DOCUMENT[4]
Situation de comptes, portefeuille, cotisations (TVA)[5] :	
• Forfait par compte de même nature	119,25 €
• Forfait par compte de même nature pour 2 à 3 comptes	179,00 €
• Forfait par compte de même nature pour 4 comptes et +	238,65 €
Frais de gestion de compte inactif[6] selon l'article L.312-19 du Code Monétaire et Financier	30,00 € MAXIMUM
Relevé annuel des frais bancaires[7]	GRATUIT
Mise en place d'une procuration	GRATUIT
Frais pour attestation pour arrêté comptable/commissaire aux comptes (TVA)	168,40 €/ATTESTATION

* **GRATUIT** pour les titulaires d'un Compte à Composer Agri ou Pro. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.

[1] Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.

[2] Du montant total des opérations passées au débit du compte sur le trimestre écoulé au-delà de 10 000 €.

[3] Concerne uniquement les PM à compter du 01/12/2026. Cette facturation est incluse dans l'offre Pro by CA.

[4] Un document : document de même objet et pour la même période.

[5] 50 % de réduction si la recherche concerne un compte d'épargne.

[6] Frais prélevés sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte, après déduction des frais et commissions perçues par la Caisse Régionale en contrepartie des opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes inactifs et des produits et services bancaires liés à ces comptes.

[7] Disposition non applicable aux personnes morales (hors associations).

Banque à distance

Gestion du compte à distance par Internet - Crédit Agricole En Ligne (CAEL)[1]

CAEL VISION PRO (Consultation des comptes avec virements internes au périmètre professionnel, consultation des effets)	GRATUIT
CAEL ACTION PRO (CAEL VISION PRO avec virements externes au périmètre professionnel)	GRATUIT
Accès au service PRO GESTION de réalisation des virements multiples, gestion des effets de commerces, passage ordres de bourse* : Invest Store Intégral	13,10 €/MOIS
• à partir de 12 ordres/an	GRATUIT
• moins de 12 ordres/an	125,00 €/AN

Ces services de banque à distance sur Internet sont accessibles depuis le site Internet : www.credit-agricole.fr/ca-nmp

Service d'alertes par SMS

Abonnement à un produit offrant des alertes de la situation de compte par SMS

Mini-relevés	0,30 €/SMS
Alerte écopage, écrêtage/solde disponible	0,30 €/SMS
Alerte temps réel de gestion/achat à distance	0,90 €/SMS
Alerte essentielle : solde débiteur	0,90 €/SMS
Alerte essentielle : mise à disposition des moyens de paiement	0,30 €/SMS
Alerte souplesse du découvert	0,30 €/SMS
Alerte sécurisation sur plus-values OPCVM par SMS :	
• < 11 SMS/an	GRATUIT
• de 11 à 20 SMS/an (GRATUIT pour les détenteurs de l'offre Invest Store Intégral)[2]	1,10 €/AN
• de 21 à 30 SMS/an (GRATUIT pour les détenteurs de l'offre Invest Store Intégral)[2]	2,10 €/AN

* **GRATUIT** pour les titulaires d'un Compte à Composer Agri ou Pro.
[1] Hors coûts d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
[2] Service faisant l'objet d'un contrat et d'une tarification spécifique.

Banque à distance

Votre banque par téléphone

098 098 18 18 (appel non surtaxé)
Service disponible 7j/7 - 24h/24

- A l'annonce du solde — GRATUIT[1]

Bon à savoir !

Avec ses applications **PAIEMENT MOBILE**[2] **et MA BANQUE**[3], le Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées vous propose un concentré de services :

- Consultation de vos comptes, passage d'ordres de bourse
- Simulations en ligne
- Contact avec votre agence, n° d'urgence, prise de rendez-vous.

Disponibles gratuitement sur
App Store, Google Play.
Ma Banque d'où je veux, quand je veux.

Accès libre sans abonnement.[1]

[1] Hors coût de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès.
[2] Paiement Mobile : Téléchargement et accès gratuits de l'application Paiement Mobile, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'une carte bancaire Crédit Agricole, d'un abonnement service Crédit Agricole En Ligne et d'un terminal compatible avec accès Internet. Application non disponible sur tablettes, Windows phone, Blackberry, Kindle. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android et Google Play sont des marques de Google Inc.
[3] Ma Banque : Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android et Google Play sont des marques de Google Inc.

Vos moyens et opérations de paiement

Monétique

Les cartes bancaires[1]

Carte Professionnelle Mastercard à Autorisation Systématique[2]*	45,35 €/AN
Carte Business Mastercard* - Débit[2] ou Crédit[3]	66,65 €/AN
Carte Business World Mastercard* - Débit[2] ou Crédit[3]	155,65 €/AN
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	24,00 €/AN

Bon à savoir !

La 2ème carte sur un même compte bénéficie d'une réduction de 30 %. La réduction s'applique à la cotisation la moins chère des deux et est directement déduite du montant de la cotisation annuelle[1].

Le logo vous indique les cartes disposant de la fonctionnalité paiement sans contact. Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Banque ou auprès de votre Conseiller.

Carte de dépôt

Carte de Dépôt Espèces	15,15 €/AN

Paiements par carte

Paiements dans les pays de l'Espace Economique Européen (EEE[4]) soumis au Règlement, zone Euro[4]	GRATUIT
Paiement par carte en devises dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)	
• Frais	2 % du montant du paiement + 0,20 €/OPÉRATION-MINIMUM 1,30 €
• Frais de conversion monétaire[5]	
Autres paiements par carte[6]	
• Frais	2 % du montant du paiement + 0,20 €/OPÉRATION-MINIMUM 1,30 €
• Frais de conversion monétaire[5]	

N.B : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte.

Bon à savoir !

Date de valeur des paiements par carte Business à crédit[3] : les paiements par carte opérés du 1er au dernier jour du mois sont prélevés le 12 du mois suivant.

*** 25 % de réduction** sur la 1ère carte pour les titulaires d'un Compte à Composer Agri ou Pro. La réduction est directement déduite de la cotisation annuelle[1].

[1] Sous réserve d'acceptation de votre dossier. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.
[2] Sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat et les cartes à autorisation systématique.
[3] Sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé qui portent la mention CREDIT.
[4] Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en Leu roumain (conformément au règlement européen N° 924/2009).
[5] L'opération de change est effectuée au taux de change appliqué par Visa ou Mastercard au jour du traitement de l'opération. Ce taux s'exprime en marge de pourcentage appliquée au cours de change publié par la Banque Centrale Européenne (BCE).
Voir exemple www.credit-agricole.fr/ca-nmp
[6] Opérations de paiement hors champ d'application du règlement européen n°924/2009 du 16 septembre 2009.

Vos moyens et opérations de paiement

Bon à savoir !

Si vous détenez une carte Business World, les retraits d'espèces effectués dans les distributeurs automatiques des autres banques en France ne sont pas facturés[1].

Retraits d'espèces par carte aux Distributeurs Automatiques de Billets

Type de carte	Retraits dans les pays de l'EEE en zone Euro[2]		Retraits[4] dans les pays de l'EEE[2] hors zone Euro et dans les pays hors EEE[2]
	Crédit Agricole	Autres Banques[3]	
Carte internationale Business Mastercard : • À Débit • À Crédit • À Autorisation Systématique	GRATUIT	1,15 €/ RETRAIT à partir du 3ème retrait/ MOIS	4,05 €/RETRAIT + 1,75 % du montant du retrait
Carte internationale Business World Mastercard	GRATUIT		

Autres services par carte

Frais de mise en opposition de la carte	
- par la banque/par le titulaire/par l'entreprise	GRATUIT
Réédition du code confidentiel (envoi par courrier ou par SMS)	11,35 €
Re-fabrication de la carte (suite à perte, vol)	12,60 €
Re-fabrication de la carte en cas de détérioration ou défectuosité	GRATUIT
Frais de mise à disposition de la carte	
- en agence	GRATUIT
- à domicile par pli simple	GRATUIT
- à domicile par pli recommandé AR	8,95 €
Commande de carte en urgence	18,95 €
Modification du plafond de la carte pour une période déterminée	10,00 €
Recherche sur retrait ou paiement carte (TVA)	19,55 €/ OPÉRATION
Retrait dépannage[5]	5,00 €
Retrait Cash à l'Etranger (par opération)	6,70 € + 1,75 % du montant du retrait
Envoi à l'étranger d'une carte bancaire de remplacement (demande client)	104,25 €
Demande de retour de fonds suite à paiement autorisé	50,00 €/DEMANDE

[1] Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.
[2] Liste des pays concernés : se reporter à la cartographie p.37.
[3] Retraits en Euros ou équivalent en devises Suédoises ou en Leu roumain, dans l'EEE.
[4] Retraits dans l'EEE avec une autre devise que Euro, Leu roumain et devise Suédoise.
[5] À partir du 2ème retrait annuel.

Vos moyens et opérations de paiement

Acceptation des paiements par carte en Euro

Bon à savoir !

Avec l'offre Monétique du Crédit Agricole, vous bénéficiez de solutions performantes et adaptées à votre activité pour gérer vos encaissements par carte bancaire. Accepter les paiements par carte bancaire est un service clé pour votre clientèle : vous sécurisez et accélérez vos encaissements tout en développant votre chiffre d'affaires. Nous vous proposons une gamme complète de solutions monétiques et d'options à forte valeur ajoutée. Consultez votre conseiller pour une solution personnalisée.

Commission sur vos encaissements par Carte Bancaire

- en proximité	NOUS CONSULTER
- à distance	NOUS CONSULTER
- option "petit commerçant" : chiffre d'affaires Carte Bancaire < 12 000 €/an	NOUS CONSULTER
- option Professions Libérales de Santé	NOUS CONSULTER

Equipements (y compris TPE Android)

Matériels	**Offre Access** Offre non disponible à la commercialisation depuis le 04/05/2026 (SAV téléphonique et fourniture rouleaux compris) **Tarif (TVA)**	**Offre Premium** (SAV téléphonique et fournitures* compris) **Tarif (TVA)**
TPE FIXE IP	18,75 €/MOIS	37,35 €/MOIS
TPE portable GPRS	32,35 €/MOIS	-
TPE B3G	-	46,50 €/MOIS
TPE PARIS	-	55,90 €/MOIS
Editeur Lecteur de Chèques (ELC)	18,20 €/MOIS	29,30 €/MOIS

Offre Intégrale Cawl [1]	À partir de 30€/mois

* Les fournitures de l'Offre Premium comprennent les rouleaux de papier TPE, les encreurs pour les ELC, les batteries, les blocs d'alimentation et les socles chargeur pour les TPE.

[1] Montant hors taxes comprenant à la fois le prix de l'abonnement mensuel pour la location et la maintenance du terminal de paiement CAWL (30 €). Des frais peuvent s'ajouter à ce montant si vous choisissez une ou plusieurs option(s) d'acceptation en paiement de proximité et/ou à distance sécurisé.

Vos moyens et opérations de paiement

Offres spécifiques[1]

Matériels	Tarifs (TVA)
TPE saisonnier Offre non disponible à la commercialisation depuis le 04/05/2026.	**91,80 € à l'INSTALLATION + loyer selon modèle TPE + commission de service**
TPE événementiel	**60,20 € à l'INSTALLATION + commission de service**
Up2Pay Mobile[2 3] (Offre de location)	**15,50 €/MOIS + commission de service**
Up2Pay Mobile[2 3] (Offre Access)	**29,00 € à l'INSTALLATION + commission de service**
Up2Pay Caisse Digitale[4 3] (Formule Pro)	**NOUS CONSULTER**
• Option Zen (installation sur site avec formation incluse)[5] **254,00 €**	
Up2Pay paiement par lien (paiement par SMS ou mail)[6]	**NOUS CONSULTER**
Up2Pay Restaurant[7 3] (Offre de location) Offre non disponible à la commercialisation depuis le 04/05/2026.	**30,00 €/MOIS + commissions de services**
• Option Paylist +	**NOUS CONSULTER**
Lecteur Carte Vitale/carte bancaire (Offre Santeffi)	**NOUS CONSULTER**
Casse ou vol d'un TPE	**150,00 €/TPE volé ou cassé**

[1] Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.
[2] **Up2Pay Mobile** est une offre monétique soumise à conditions, qui nécessite, la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse Régionale ainsi qu'un contrat de fourniture et prestations Up2Pay Mobile avec AVEM. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller.
[3] **AVEM**, Société par Actions Simplifiée, au capital de 7 680 270 €, dont le siège social est situé rue du Pré Long, ZAC du Val d'Orson, à Vern-sur-Seiche (35772), immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 330 447 236.
[4] **Up2pay Caisse Digitale** est une offre monétique soumise à conditions, réservée aux professionnels immatriculés en France, sous réserve d'acceptation de votre dossier. L'offre Up2pay Caisse Digitale nécessite la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation de paiement de proximité avec votre Caisse Régionale pour la gestion des transactions bancaires avec choix de l'option « Up2pay Caisse Digitale », ainsi que la signature d'un contrat de fourniture et prestation pour l'équipement en matériel et les prestations liées à Up2pay Caisse Digitale avec AVEM. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller.
[5] Prix unitaire. Cette option est rattachée à l'offre Up2pay Caisse Digitale.
[6] **Up2pay par lien** est une offre monétique soumise à conditions, qui nécessite la signature préalable d'une convention de compte et d'un contrat d'acceptation à distance sécurisé par carte Up2Pay par lien avec votre Caisse Régionale. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller.
[7] **Up2pay Restaurant** est une offre monétique soumise à conditions générales et tarifaires, qui nécessite la signature préalable d'une convention de compte, d'un contrat d'acceptation en paiement de proximité et d'un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé – version Up2pay Par lien avec votre Caisse Régionale, d'un contrat de location et de maintenance d'équipement électronique avec votre Caisse Régionale ou AVEM. Offre réservée aux professionnels restaurateurs immatriculés en France et aux associations disposant d'un numéro de SIREN. Sous réserve d'étude et acceptation définitive.

Vos moyens et opérations de paiement

Fournitures de matériel (TVA)

Câbles de liaison caisse	23,55 €
Remplacement des cartes commerçants	9,85 €
Fabrication des cartes commerçants[1]	9,85 €
Rouleau de papier TPE[1]	0,60 €

Options (TVA)

Forfait Télécom (Hors coût de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès)	de 0 à 100 OPÉRATIONS/MOIS : 4,20 €/MOIS de 101 à 500 OPÉRATIONS/MOIS : 9,60 €/MOIS de 501 à 1000 OPÉRATIONS/MOIS : 18,00 €/MOIS > à 1000 OPÉRATIONS/MOIS : 35,60 €/MOIS
Prestation VIP	NOUS CONSULTER
Cartes Privatives • **Installation logiciel privatif** (sauf AMEX) • **Location d'espace privatif***	50,55 € à l'INSTALLATION 7,95 €/MOIS
Pledg : paiement en plusieurs fois[2]	NOUS CONSULTER
Logiciel de Vente à Distance	50,55 € à l'INSTALLATION
Logiciel de Paiement Location Biens et Services	50,55 € à l'INSTALLATION
Intervention d'un technicien sur site pour les clients de l'offre Premium	GRATUIT
Intervention d'un technicien sur site pour les Clients Offre TPE évènementiels	156,80 € à l'INTERVENTION
Saisie ticket pour client TPE propriétaire	1,15 €/TICKET
Frais de recherche d'opérations télécollectées	19,55 €

* Même tarif quel que soit le nombre de logiciels.

[1] **GRATUIT** dans le cadre de la location du TPE avec l'abonnement à l'offre Access ou Premium.

[2] **PLEDG** est une offre de paiement et de crédit fractionné d'une durée inférieure ou égale à 90 jours. L'opération comprend un premier paiement intervenant le jour de l'achat. Sous réserve d'agrément par CA Consumer Finance, qui opère sous le nom de Crédit Agricole Personal Finance & Mobility. Crédit Agricole Consumer Finance S.A. est une société anonyme (SA) au capital de 554 482 422 euros divisé en 14 217 498 actions de 39 euros de nominal, enregistrée au RCS Evry sous le numéro SIREN 542 097 522. Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre conseiller.

Vos moyens et opérations de paiement

Offre e-Commerce Cawl[1]	NOUS CONSULTER

Dynamisez votre chiffre d'affaires sur Internet et en vente à distance ! Avec notre nouvelle offre e-commerce, optez pour une solution de paiement simple, évolutive et sécurisée[2].

TPE Virtuel	7,95 €/MOIS
Solutions de création de site Internet	NOUS CONSULTER
Offre non disponible à la commercialisation depuis le 31/03/2025 : Offre Up2pay e-Transaction[3]	NOUS CONSULTER

[1] Offre soumise à conditions générales et tarifaires, réservée aux professionnels immatriculés en France. L'Offre e-commerce de CAWL nécessite de détenir une convention de compte Crédit Agricole et de signer un contrat d'acceptation en paiement à distance sécurisé par cartes avec l'option Offre e-commerce de CAWL. CAWL - société anonyme, située à Tour Voltaire, 1 place des degrés, CS 81162, 92059 Paris La Défense Cedex, France, immatriculée au Registre du Commerce de Nanterre sous le numéro 954 023 826.

[2] Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.

[3] L'option « Services Up2pay e-Transactions » intègre un service technique d'acceptation des paiements par carte portant une ou plusieurs des marques suivantes : CB, VISA et Mastercard ainsi que la solution de paiement WERO. L'utilisation de PayPal ou des autres solutions de paiement nécessite l'ouverture directe d'un compte auprès de fournisseurs de la solution de paiement souhaitée, en indiquant votre compte bancaire Crédit Agricole comme compte créditeur Up2pay e-Transactions ce qui permet d'intégrer ces moyens de paiement à votre page de paiement et de les retrouver dans le back office Vision Up2pay e-Transactions.

Vos moyens et opérations de paiement

Les Virements SEPA[1]

Virement SEPA Occasionnel (frais par opération)

	Par Internet[2] /Appli Ma Banque[3]	En agence
Virement vers un compte détenu au sein de la Caisse régionale	GRATUIT	GRATUIT
Virement classique ou instantané vers un compte d'une autre banque (y compris LCL et Caisses Régionales hors NMP) **appartenant à l'EEE[4]**	GRATUIT	6,00 €
Virement classique ou instantané télétransmis[5] unitaire vers un compte détenu au Crédit Agricole ou vers une banque appartenant à l'EEE[4]	0,32 €	-
Virement de trésorerie[5]	6,70 €	24,95 €
Sécuriban	0,70 €/DEMANDE + 30 € DE MISE EN SERVICE	
Réception d'un virement SEPA[1] depuis un compte Caisse Régionale NMP ou d'une autre banque appartenant à l'EEE[4]	GRATUIT	
Réception d'un virement SEPA[1] depuis un compte d'une banque au Royaume-Uni ou de la Suisse	21,00 €	

Virement classique ou instantané vers un compte d'une autre banque au Royaume-Uni et en Suisse :

	Emis en Agence	Emis via EDIWEB** ou EBICS***	Emis par Internet[2] ou Ma Banque[3]
≤ 50 000 €	26,50 €/virement	14,50 €/virement	14,50 €/virement
> 50 000 €	39,50 €/virement		

Demande de retour de fonds suite à paiement autorisé	50,00 €/DEMANDE

* Tarification applicable uniquement par Internet.
** Ediweb : forfait mensuel droit d'accès de mise à disposition du relevé journalier d'opérations, transmission et validation de fichiers d'ordres.
*** Ebics : forfait mensuel transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations.
[1] Soumis au Règlement Européen 518/2019 : opérations par carte (paiements et retraits) et virements en Euros (Règlement 518/2019) dans l'Espace Économique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque. Cartographie des zones européennes p.37.
[2] Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne, hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.
[3] Ma Banque : téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coût de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android et Google Play sont des marques de Google Inc.
[4] Liste des pays concernés : se reporter à la cartographie p.37.
[5] Pour les clients titulaires d'une convention de télétransmission.

Vos moyens et opérations de paiement

Virement SEPA[1] Permanent (frais par opération)

	Par Internet[2] /Appli Ma Banque[3]	En agence
Virement vers un compte détenu au sein de la Caisse Régionale :		
• Frais de mise en place	GRATUIT	GRATUIT
• Frais sur virement permanent	GRATUIT	GRATUIT
Virement vers un compte d'une autre banque (y compris LCL et Caisses Régionales hors NMP) : **appartenant à l'EEE[4]**		
• Frais de mise en place	GRATUIT	10,80 €
• Frais sur virement permanent	GRATUIT	1,75 €
Virement vers un compte d'une banque au Royaume-Uni et en Suisse		
• Frais de mise en place	GRATUIT	10,80 €
• Frais pour chaque virement		
≤ 50 000 €	14,50 €	26,50 €
> 50 000 €	14,50 €	39,50 €
Virement Commercial à Echéance télétransmis[5] (par virement)		0,32 €
Avis de Virement Commercial à Echéance (par virement)		
• Courrier		1,05 €
• Mail		0,25 €
Demande de retour de fonds sur virement émis en et hors de France (TVA) (par demande)		17,90 €

Les Prélèvements SEPA[1]

Frais d'attribution de numéro Identifiant Créancier SEPA (I.C.S.)	79,70 €
Prélèvement télétransmis[5] (unitaire)	0,32 €
Prélèvement B to B télétransmis[5] (unitaire)	0,37 €
Réception d'un 1er prélèvement SEPA :	
• Cas général*	5,00 €
Révocation sur mandat de prélèvement	GRATUIT
Opposition sur prélèvement	22,65 €
Enregistrement autorisation de prélèvement B to B en agence	12,25 €
Frais de recherche simple : virements/prélèvements/effets (TVA)	19,55 €
Frais de recherche complexe : virements/prélèvements/effets (TVA)	SUR DEVIS
Enregistrement autorisation de prélèvement B to B par Internet	5,35 €

* Exceptions : clients détenteurs d'un Compte À Composer et clients "Droit au compte".

[1] Soumis au Règlement Européen 924/2009 : opérations par carte (paiements et retraits) et virements en Euros (Règlement 518/2019) dans l'Espace Economique Européen, automatisables avec l'IBAN du bénéficiaire et le code BIC de la banque. Cartographie des zones européennes p.37.

[2] Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne, hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès Internet.

[3] Ma Banque : téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android et Google Play sont des marques de Google Inc.

[4] Liste des pays concernés : se reporter à la cartographie p.37.

[5] Pour les clients titulaires d'une convention de télétransmission.

Vos moyens et opérations de paiement

Les Espèces

Traitement des espèces en agence ou par transporteur de fonds	NOUS CONSULTER

Les Chèques

Remise de chèque sur le compte	GRATUIT
Chèque remis à l'encaissement	GRATUIT
Chéquier standard remis à l'agence	GRATUIT
Chéquier souche gauche	6,10 €
Chéquier marchands de bestiaux	17,00 €
Frais d'envoi d'un chéquier en pli simple*	1,90 €
Frais d'envoi d'un chéquier en recommandé sans AR	8,95 €
Frais d'émission d'un chèque de banque[1]	17,05 €
Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	20,60 €
Carnet de remises de chèques personnalisées* (frais de poste inclus)	3,25 €
Frais de remise de chèques supérieure à 50 chèques par tranche de 50 chèques d'une même remise	2,90 €
Frais de destruction de chéquier	11,35 €

Les Effets

Remise à l'escompte ou à l'encaissement :	
• Bordereau de remise effet papier	8,70 €
• Effet papier (par ordre)	6,00 €
• Effet par télétransmission[2] (par ordre)	0,42 €
Effet réclamé, impayé, prorogé ou restitué	21,75 €
Escompte au taux contractuel calculé sur la durée	MINIMUM 12 jours MAXIMUM 90 jours
Frais minimum sur effet escompté < 762,00 € ou agios minimum	7,45 €

*** GRATUIT** pour les titulaires d'un Compte à Composer Agri ou Pro.
[1] Gratuité limitée à 2 émissions par mois dans le cadre du "Droit au compte".
[2] Pour les clients titulaires d'une convention de Télétransmission.

Vos moyens et opérations de paiement

Les Dates de valeur[1]

Retrait d'espèces	J
Versement sur un automate de dépôt valorisé	J
Autre versement	J
Remise de chèques*	J + 1 j ouvré
Paiement d'un chèque	J
Emission d'un virement interne ou externe	J
Réception d'un virement interne ou externe	J
Remise d'avis de prélèvement	
- remise avant E - 2 jours ouvrés	E
- remise après E - 2 jours ouvrés	T + 2 j ouvrés
Paiement d'un prélèvement SEPA	
- réception avant E - 2 jours ouvrés	E
- réception après E - 2 jours ouvrés	T + 2 j ouvrés
Effet remis	
(Tiré : CA Nord Midi-Pyrénées)	
- remis avant E - 4 jours calendaires	E + 1 j ouvré
- remis après E - 4 jours calendaires	T + 3 j ouvrés
(Tiré : autres banques)	
- remis avant E - 10 jours calendaires	E + 1 j ouvré
- remis après E - 10 jours calendaires	T + 8 j ouvrés
Lettre de Change Relevé (LCR) à vue ou échue	
- Tiré : CA Nord Midi-Pyrénées	T + 3 j ouvrés
- Tiré : autres banques	T + 8 j ouvrés
Effet à payer	
(Tireur : CA Nord Midi-Pyrénées)	
- remis avant E - 4 jours calendaires	E
- remis après E - 4 jours calendaires	J + 6 j ouvrés
(Tireur : autres banques)	
- remis avant E - 10 jours calendaires	E
- remis après E - 10 jours calendaires	J + 5 j ouvrés
Lettre de Change Relevé (LCR) à vue ou échue	
- Tireur : CA Nord Midi-Pyrénées	J + 6 j ouvrés
- Tireur : autres banques	J + 5 j ouvrés
Encaissement par carte (si télécollecte effectuée le soir de l'achat)	J + 1 j ouvré
Paiement par carte	J

J : date de réception à la Caisse Régionale
E : date de l'échéance portée sur l'effet ou le prélèvement
T : date de traitement
Jours calendaires : chaque jour de l'année civile, samedi, dimanche et jours fériés compris
Jours ouvrés : jour Banque de France (du lundi au vendredi inclus, sauf jours fériés, même si votre agence est ouverte le samedi)

[1] La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs. Sous réserve d'acceptation de la banque.

* Valeur J pour les titulaires d'un Compte à Composer Agri Pro.

Offres groupées de services

Les Comptes à Composer (TVA)

Le Compte à Composer n'est pas disponible pour les entreprises réalisant plus de 1 500 000 € de chiffre d'affaires TTC. Offres groupées de services qui peuvent être souscrites séparément.

Facilitez la gestion bancaire de votre activité professionnelle avec nos Comptes à Composer ! *

Les produits et services inclus notamment dans le socle du Compte à Composer sont :

- Un accès et une gestion de vos comptes sur votre banque en ligne accessible 24h/24, 7J/7,
- L'exonération des frais de tenue de compte et de la commission de mouvement de compte,
- SécuriCOMPTE Pro Plus/Agri Plus [1] : une garantie vol ou perte de vos moyens de paiement professionnels, de vos clés, de vos documents officiels, ainsi que de votre téléphone portable à usage professionnel, volé par agression ou effraction,
- Un relevé de compte bi-mensuel,
- L'envoi de chéquier en pli simple et le carnet de remises de chèques personnalisées,
- Accès aux Services Experts de Pleinchamp [2].

Tarif HT/MOIS	Agriculteur	Professionnel
Flux confiés ≤ 80 K€	16,60 €	18,15 €
Flux confiés de 81 K€ à ≤ 160 K€	19,05 €	28,95 €
Flux confiés de 161 K€ à ≤ 300 K€	24,55 €	43,95 €
Flux confiés de 301 K€ à ≤ 600 K€	30,15 €	53,35 €
Flux confiés de 601 K€ à ≤ 1 000 K€	53,35 €	53,35 €
Flux confiés > 1 000 K€	76,05 €	76,05 €

Des options en plus pour répondre à vos besoins :

Module Placement Programmé Pro Agri	2,00 €/MOIS
Module Placement Dynamisé Pro Agri	9,00 €/MOIS
Offre Sécurihelp Pro (TTC)[1]	1,00 €/MOIS
Offre Sécurihelp Agri (TTC)[1]	1,00 €/MOIS
Offre Sécuricompte Pro Plus (TTC)[1]	3,00 €/MOIS
Offre Sécuricompte Agri Plus (TTC)[1]	4,00 €/MOIS

* Le prix du compte à composer peut être révisé à la hausse comme à la baisse : en cas de révision des conditions tarifaires de la Caisse Régionale, annuellement à la date d'anniversaire de la convention plus 1 mois, en cas de forte évolution des flux confiés induisant un changement de tranche.
Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.

[1] Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris. Les conditions évènements garantis figurent au contrat.

[2] Uniquement pour les titulaires du Compte à Composer Agri. Pleinchamp Pro est un service proposé par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital social de 2.632.080 euros, immatriculée au RCS de Nanterre sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12, place des Etats-Unis 92127 Montrouge Cedex.

Offres Pro By CA

Gamme Liberté

Service de proximité	10,00 €/MOIS
Dépôt de chèque 2 €/remise - Crédit après encaissement	
Dépôt d'espèce 2 €/remise	
Carte bancaire	
Fourniture d'une carte Mastercard pro[1]	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	
Solutions de gestion et de trésorerie	
Niveau de service Kolecto (Essentiel Indépendants)	
Fonctionnement et tenue de compte	
Frais de tenue de compte	
Commission de mouvement	
Commission d'actualisation de gestion du dossier administratif, juridique, fiscal et comptable[2]	
Opérations incluses (virements, prélèvement, chèques) 10/MOIS	
Facturation unitaire par opération et au-delà : 0,50 €	
Accès à distance et services en ligne	
Accès CA en ligne	
Assurances du quotidien	
Assurance Securicompte Pro+[3]	

Gamme Essentiel*

Service de proximité	25,00 €/MOIS
Mise à disposition d'un chéquier (sur demande)	
Dépôt de chèque - Crédit sauf bonne fin à J	
Dépôt d'espèce (facturé selon conditions inscrites au barème professionnels page.36)	
Carte bancaire	
Fourniture d'une carte de débit immédiat[1] ou différé Mastercard Business[4]	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	
Remplacement par une carte Business World : +10 €/MOIS	
Solutions de gestion et de trésorerie	
Niveau de service Kolecto (Essentiel Indépendants)	

* Tarif préférentiel de 7.50 € HT par mois la 1ère année pour un client faisant moins de 40 000 € de chiffre d'affaires par an. Ce tarif s'élèvera par la suite à 15 € HT par mois les années suivantes. Pour ce dernier, vous bénéficiez donc d'une réduction de 40% sur le tarif initial.

1 Sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat et les cartes à autorisation systématique.

2 Concerne uniquement les PM à compter du 01/12/2026.

3 Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris. Les conditions évènements garantis figurent au contrat.

4 Sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé qui portent la mention CREDIT.

Gamme Essentiel (suite)

Fonctionnement et tenue de compte	25,00 €/MOIS
Frais de tenue de compte	
Commission de mouvement	
Commission d'actualisation de gestion du dossier administratif, juridique, fiscal et comptable[1]	
Opérations incluses (virements, prélèvement, chèques) 15/MOIS	
Facturation unitaire par opération et au-delà : 0,50 €	
Accès à distance et services en ligne	
Accès CA en ligne	
Assurances du quotidien	
Assurance Securicompte Pro+[2]	
Assurance Securihelp[2]	

Gamme Essentiel+*

Service de proximité	40,00 €/MOIS
Mise à disposition d'un chéquier (sur demande)	
Dépôt de chèque - Crédit sauf bonne fin à J	
Dépôt d'espèce (facturé selon conditions inscrites au barème professionnels page.36)	
Carte bancaire	
Fourniture d'une carte de débit immédiat[3] ou différé Mastercard Business[4]	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	
Remplacement carte Business World : +5 €/MOIS	
Solutions de gestion	
Niveau de service Kolecto (Essentiel Indépendants)	
Fonctionnement et tenue de compte	
Frais de tenue de compte	
Commission de mouvement	
Commission d'actualisation de gestion du dossier administratif, juridique, fiscal et comptable[1]	
Opérations incluses (virements, prélèvement, chèques) 60/MOIS	
Facturation unitaire par opération et au-delà : 0,30 €	
Accès à distance et services en ligne	
Accès CA en ligne	
Assurances du quotidien	
Assurance Securicompte Pro+[2]	
Assurance Securihelp[2]	

* Vous êtes professionnel libéral ou professionnel libéral de santé, dans le cadre de votre activité vous pouvez bénéficier d'une réduction de 30 % sur votre cotisation mensuelle. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.

1 Concerne uniquement les PM à compter du 01/12/2026.

2 Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris. Les conditions évènements garantis figurent au contrat.

3 Sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat et les cartes à autorisation systématique.

4 Sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé qui portent la mention CREDIT.

Gamme Intégral*

Service de proximité	80,00 €/MOIS
Mise à disposition d'un chéquier (sur demande)	
Dépôt de chèque - Crédit sauf bonne fin à J	
Dépôt d'espèce (facturé selon conditions inscrites au barème professionnels page.36)	
Carte bancaire	
Fourniture d'une carte de débit immédiat[1] ou différé Business World[2]	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	
Solutions de gestion	
Niveau de service Kolecto (Essentiel TPE)	
Fonctionnement et tenue de compte	
Frais de tenue de compte	
Commission de mouvement	
Commission d'actualisation de gestion du dossier administratif, juridique, fiscal et comptable[3]	
Opérations incluses (virements, prélèvement, chèques) 120/MOIS	
Facturation unitaire par opération et au-delà : 0,30 €	
Accès à distance et services en ligne	
Accès CA en ligne	
Abonnement Web EDI	
Solution d'authebtification forte dématérialisée	
Assurances du quotidien	
Assurance Securicompte Pro+[4]	
Assurance Securihelp[4]	

Gamme Intégral+*

Service de proximité	135,00 €/MOIS
Mise à disposition d'un chéquier (sur demande)	
Dépôt de chèque - Crédit sauf bonne fin à J	
Dépôt d'espèce (facturé selon conditions inscrites au barème professionnels page.36)	
Carte bancaire	
Fourniture d'une carte de débit immédiat[1] ou différé Business World[2]	
Fourniture d'une carte de débit virtuelle (carte de paiement à autorisation systématique)	
Solutions de gestion	
Niveau de service Kolecto (Essentiel TPE)	

* Vous êtes professionnel libéral ou professionnel libéral de santé, dans le cadre de votre activité vous pouvez bénéficier d'une réduction de 30 % sur votre cotisation mensuelle. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les conditions applicables.

1 Sont considérées comme des cartes de débit : les cartes à débit immédiat et les cartes à autorisation systématique.

2 Sont considérées comme des cartes de crédit : les cartes à débit différé qui portent la mention CREDIT.

3 Concerne uniquement les PM à compter du 01/12/2026.

4 Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris. Les conditions évènements garantis figurent au contrat.

Gamme Intégral+ (suite)

Fonctionnement et tenue de compte	135,00 €/MOIS
Frais de tenue de compte	
Commission de mouvement	
Commission d'actualisation de gestion du dossier administratif, juridique, fiscal et comptable[1]	
Opérations incluses (virements, prélèvement, chèques) Illimitées	
Accès à distance et services en ligne	
Accès CA en ligne	
Abonnement Web EDI	
Solution d'authebtification forte dématérialisée	
Assurances du quotidien	
Assurance Securicompte Pro+[2]	
Assurance Securihelp[2]	

OC Forfaitisée Essentiel[3]	**5,00 €/MOIS***
OC Forfaitisée Business[4]	**10,00 €/MOIS***
OC Forfaitisée Premium[5]	**20,00 €/MOIS***

1 Concerne uniquement les PM à compter du 01/12/2026.
2 Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances, soumise au contrôle de l'ACPR 4 place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09, immatriculée auprès de l'INSEE sous le numéro SIRET 784 338 527 00053, dont le siège social est situé 53, rue La Boétie, 75008 Paris. Les conditions évènements garantis figurent au contrat.
3 Une autorisation de découvert jusqu'à 1 500 €.
4 Une autorisation de découvert jusqu'à 5 000 €.
5 Une autorisation de découvert jusqu'à 20 000 €.
* GRATUIT pour les titulaires d'une gamme Pro by CA hors Liberté et Essentiel. Pour la gamme Essentiel, vous obtenez une réduction tarifaire de 50 %. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, Prêteur. Renseignez-vous auprès de votre conseiller pour connaître les détails, les tarifs et les conditions de ces offres dans votre Caisse Régionale de Crédit Agricole.

Irrégularités et incidents

Incidents de fonctionnement sur compte

Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte nécessitant un traitement particulier : présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision.

Commission d'intervention	
- par opération	11,00 €
- maximum par jour	6 OPÉRATIONS
- maximum par mois	40 COMMISSIONS D'INTERVENTION

Opérations particulières

Frais annuels plis non distribués (TVA)	56,75 €
Frais unitaires plis non distribués (TVA)	25,29 €
Frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé	20,00 €
Frais de lettre LCC 30 jours	20,00 €
Frais par saisie attribution ou conservatoire : saisie attribution ou conservatoire reçue	100,00 €
Si mesure exécutoire inopérante : solde débiteur	22,95 €
Frais par saisie administrative à tiers détenteur	10 % du montant dû au Trésor Public dans la limite d'un plafond de 100,00 €
Si mesure exécutoire inopérante : solde débiteur	22,95 €

Irrégularités et incidents

Incidents de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision :	
• **si chèque non rejeté** (maximum 1 par jour et par titulaire)	6,75 €
• **si chèque rejeté**	montant compris dans le forfait rejet
Forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision[1] (comprenant les frais pour lettre d'information préalable, la gestion du dossier d'interdiction bancaire, le blocage de provision, l'édition d'un certificat de non paiement et la déclaration de mainlevée auprès de la Banque de France).	
• **montant inférieur ou égal à 50 €**	30,00 €/CHÈQUE
• **montant supérieur à 50 €**	50,00 €/CHÈQUE
En cas d'interdiction bancaire	
Frais pour paiement d'un chèque émis par le client en infraction d'une Interdiction Bancaire (IB)	37,50 €/CHÈQUE
Frais d'enregistrement d'Interdiction Bancaire (IB) initié par une autre banque	15,20 €
Frais d'envoi de la lettre d'injonction AR	Frais d'affranchissement en vigueur
Chèque revenant impayé pour motif autre que sans provision	GRATUIT
Déblocage de fonds sur un chèque de plus d'un an	GRATUIT
Frais par services de paiement rejetés pour défaut de provision (forfait intégrant la commission d'intervention et la notification)	Montant de l'opération plafonné à 20,00 €
Frais de prélèvement émis rejeté	12,65 €
Frais de rejet de prélèvement faute de provision (Commission d'intervention incluse) **par prélèvement**[2]	Montant de l'opération plafonné à 20,00 €
Frais de rejet de prélèvement pour contestation débiteur	22,95 €
Frais de rejet de virement émis	7,25 €
Frais d'opposition sur chèque ou chéquier par l'émetteur	20,60 €
Traite rejetée position tiré	23,25 €

[1] Frais pour rejet de chèque impayé suite à absence ou insuffisance de provision (forfait intégrant la commission d'intervention et la lettre d'information préalable). Les frais postaux de la lettre d'injonction avec A.R. sont en supplément. Gratuité en cas de nouveau rejet du même chèque dans le délai de 30 jours suite à la première présentation.
[2] En cas de nouveau rejet du même ordre de paiement, et sur justification par tous moyens, la commission d'intervention et les frais de rejet liés à cette nouvelle présentation sont remboursés intégralement sur demande écrite du client.

Découverts et Crédits

Facilité de caisse - Ouverture de crédit en compte

Frais de dossier	NOUS CONSULTER
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Commission de plus fort découvert	0,085 %/MOIS
Commission de non utilisation	NOUS CONSULTER
Commission d'engagement (ou de confirmation)	0,65 %
Frais de modification	NOUS CONSULTER
Découvert passager	0,60 % PLAFONNÉ À 100,00 €

Découvert autorisé - par ligne de crédit

Taux	NOUS CONSULTER
Frais de dossier pour mise en place	0,60 % du montant total du prêt MINIMUM : 300,00 €/LIGNE
Intérêts débiteurs	NOUS CONSULTER
Commission de plus fort découvert	0,085 %/MOIS
Commission de non utilisation	NOUS CONSULTER
Commission d'engagement (ou de confirmation)	0,65 %
Commission d'immobilisation	NOUS CONSULTER
Frais de réexamen annuel d'une ligne de trésorerie	0,50 % du montant total du prêt MINIMUM : 150,00 €/LIGNE
Frais de dossier OCA Mise en place et renouvellement	NOUS CONSULTER

Affacturage[1]

Solutions d'affacturage	NOUS CONSULTER

Crédit court terme

Taux	NOUS CONSULTER
Frais de dossier	0,60 % du montant total du prêt MINIMUM : 300,00 €/LIGNE
Intérêts	NOUS CONSULTER

Escompte - par ligne de trésorerie

Frais de dossier pour mise en place	NOUS CONSULTER
Intérêts d'escompte	NOUS CONSULTER
Commission d'endossement	NOUS CONSULTER
Traitement de remise d'effets	NOUS CONSULTER
Frais de dossier pour renouvellement ou réexamen	0,50 % du montant total du prêt MINIMUM : 150,00 €/LIGNE

[1] Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).

Découverts et Crédits

Cession de créance loi Dailly

Taux	NOUS CONSULTER
Frais de dossier pour mise en place	NOUS CONSULTER
Entreprises : financement à court terme sur poste client (frais prélevés à chaque remise de poste client)	24,50 €
Frais de garantie Dailly	49,05 €
Frais de dossier court terme Dailly	NOUS CONSULTER
Frais de bordereau Dailly (1 facturation par organisme payeur)	24,50 €
Frais de courrier de notification Dailly (1 courrier par organisme payeur)	24,50 €
Commission par facture cédée (lignes d'escompte Dailly)	9,35 €
Commission par notification de créance (lignes d'escompte Dailly)	24,50 €
Commission de prorogation ou modification par créance (lignes d'escompte Dailly)	24,50 €
Frais pour réclamation par créance (lignes d'escompte Dailly)	24,50 €
Frais pour impayé par créance (lignes d'escompte Dailly)	24,50 €
Tarif échéancier mensuel du portefeuille	3,30 €
Frais de mise à disposition de fonds sur ligne de billet	35,95 €

Crédit moyen terme d'investissement

Crédit à moyen terme (hors Agilor) :	
• Taux	NOUS CONSULTER
• Frais de dossier	NOUS CONSULTER
Crédit à moyen terme Agilor	
• Taux	NOUS CONSULTER
• Frais d'étude par dossier de financement	NOUS CONSULTER
Crédit bail[1] :	
• Taux	NOUS CONSULTER
• Frais de dossier	NOUS CONSULTER

[1] Crédit Agricole Leasing & Factoring, adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 20001 - 92548 Montrouge Cedex - France. Siège social : 12 place des États-Unis - 92120 Montrouge France. Société Anonyme au capital de 195 257 220 Euros. R.C.S. Nanterre 692 029 457. Société agréée par l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution. Société de courtage d'assurances - N° Orias 07 030 220 (www.orias.fr).

Découverts et Crédits

Avals, garanties bancaires et cautionnement

Engagement par signature : garantie à première demande, garantie de bonne exécution, caution de remboursement d'avance, caution de restitution d'acompte, caution douanes, caution fiscale, caution fournisseurs...

Commission d'engagement	1,24 %/AN MINIMUM : 109,20 €
Frais de dossier de mise en place	À partir de 94,55 €
Frais de promesse de caution	70,15 €
Mainlevée de caution bancaire (dénonciation, annulation, levée,...)	50,00 €
Délivrance d'acte dans une ligne pré-autorisée (par acte)	SIMPLE : 50,00 € COMPLEXE : 150,00 €
Frais de renouvellement de garantie	102,90 €
Service e-caution	NOUS CONSULTER

Autres frais

Situation emprunteur	25,45 €
Dossier accordé sans suite	0,75 % du nominal MAXIMUM : 154,50 €
Frais d'avenant sur ligne de trésorerie	MINIMUM : 167,15 €/LIGNE
Commission d'engagement (ou de confirmation) **sur lignes de trésorerie** (par an)	0,65 %
Formalisation de caution solidaire	69,00 €/CAUTION
Frais de garantie • **Sur prêts hypothécaires**[1] • **Organismes de caution externes**[2]	 150,40 € 150,40 €
Commission de plus fort découvert	0,085 %/MOIS
Frais d'étude spécifique	SUR DEVIS
Frais Caution Solidaire par acte séparé (dossier notaire ou avocat)	309,00 €/CAUTION
Nantissement de contrats d'assurance vie, de titres et d'épargne hors groupe CA (forfaitaire par contrat) : mise en place	297,65 €
Nantissement de contrats d'assurance vie, de titres et d'épargne groupe CA (forfaitaire par contrat) : mise en place	150,50 €
Nantissement de fonds de commerce, gage de meubles corporels sans dépossession ou gage sur véhicule[3]**, stock :** mise en place	150,40 €
Nantissement d'actions ou parts de société (hors SCPI)	681,85 €
Nantissement de parts de SCPI : mise en place	681,85 €
Frais de convention de rang PARI PASSU	978,50 €/ACTE

[1] Par dossier financé.
[2] Hors CAMCA, FONCARIS, FOSTER.
[3] Frais d'inscription au greffe et autres frais en sus selon la garantie prise.

Autres frais

Edition de décompte de remboursement de crédit	31,95 €
Modification sur financement réalisé :	
- Compte à débiter (forfaitaire par opération)	30,70 €
- Date d'échéance (forfaitaire par opération)	47,50 €
- Périodicité (par prêt)	47,50 €
Activation par le client d'une option du crédit (sous réserve du respect des conditions du contrat)	GRATUIT si l'option est prévue au contrat
Mise en délai ou sursis	47,50 €
Changement d'emprunteur[1], changement de garantie, changement d'objet • **Frais, en % du capital restant dû** • **minimum/maximum**	0,50 % 566,00 €/1 648,00 €
Frais d'information annuelle des cautions	GRATUIT
Réédition du tableau d'amortissement (TVA) (3 maximum/prêt)	25,45 € MAXIMUM : 76,35 €
Réaménagement du taux du prêt : • **Frais, en % du capital restant dû** • **minimum/maximum**	1 % 566,00 €/1 648,00 €
Réaménagement du prêt autre que le taux • **Frais, en % du capital restant dû** • **minimum/maximum**	0,50 % 566,00 €/1 648,00 €
Renouvellement de garantie (forfaitaire par prêt) **+ refacturation des frais de formalités**	47,50 €
Mainlevée sur nantissement assurance vie PREDICA[2] et comptes titres détenus au Crédit Agricole	GRATUIT
Mainlevée opposition assurance	GRATUIT
Mainlevée totale ou partielle de garantie avec ou sans remboursement anticipé du crédit (forfaitaire/opération)[3]	117,10 €
Étude de dossier de mainlevée de garantie hypothécaire partielle	206,00 €
Attestations diverses concernant le prêt soldé (TVA)	22,40 € MAXIMUM : 67,20 €
Accords et attestations diverses concernant le prêt en cours	22,40 € MAXIMUM : 67,20 €

[1] Si uniquement acte de délégation de créance pour changement d'emprunteur : 47,50 €.
[2] PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS - 334 028 123 RCS PARIS.
[3] Frais d'inscription au greffe et autre frais en sus selon la garantie prise.

Épargne et Placements financiers

Nous vous proposons des solutions pour placer vos excédents ponctuels ou récurrents, afin de constituer une épargne de précaution à moyen terme ou de préparer votre retraite, tout en bénéficiant d'avantages fiscaux.

Epargne bancaire

Epargne disponible*

Livret Excédent Pro, Livret A Associations, Compte Sur Livret Associations, Compte Excédent Trésorerie	
Ouverture	GRATUIT
Rémunération	NOUS CONSULTER

Epargne moyen/long terme

Dépôt à Terme, Certificat de Dépôt Négociable	
Ouverture	GRATUIT
Rémunération	NOUS CONSULTER

Placements financiers

Les opérations diverses sur titres

Ouverture d'un Compte-Titres	GRATUIT
Transfert de Compte-Titres	
• sans changement de propriétaire : (TVA)	
- par compte	214,55 €
- par ligne (au-delà de 5 lignes)	14,20 €
- maximum par compte au-delà de 5 lignes	453,20 €
• avec changement de propriétaire :	
- par compte	214,55 €
- par ligne (au-delà de 5 lignes)	14,20 €
- maximum par compte au-delà de 5 lignes	453,20 €
Duplicata d'IFU[1] (TVA)	16,25 €
Opposition sur bons ou titres	74,45 €
Ordre annulé, non exécuté	GRATUIT
Mise en nominatif pur (TVA)	23,90 €
Mise en nominatif administré	GRATUIT
Frais de transfert valeurs étrangères (TVA)	41,10 €
Opération de gré à gré	51,50 €/ OPÉRATION
Duplicata et attestations diverses	19,55 €/ ÉDITION

* Sous réserve d'éligibilité

[1] Imprimé Fiscal Unique.

Épargne et Placements financiers

Les ordres de bourse sur Compte-Titres Ordinaire/PER

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution, quel que soit le canal choisi.

	Frais proportionnels	Frais fixes	Montant minimum	Montant maximum
Actions/obligations				
Ordres passés en agence[1]	1,81 %	10,50 €	22,05 €	-
Ordres passés par téléphone[2]	1,55 %	8,75 €	19,45 €	-
Ordres passés par Internet Offre Investstore Initial	0,72 %	GRATUIT	9,05 €	-
Valeurs non cotées (actions de société)	1,81 %	10,50 €	-	3 574,50 €
Droits et Bons de Souscription (BS)				
Ordres passés en agence[1]	1,81 %	GRATUIT	11,00 €	-
Ordres passés par téléphone[2]	1,55 %	GRATUIT	10,00 €	-
Ordres passés par Internet	0,72 %	GRATUIT	4,75 €	-
Valeurs étrangères				
Ordres passés en agence[1]	2,62 % + frais étrangers	GRATUIT	39,55 € + frais étrangers	-
Ordres passés par Internet ou par téléphone[2]	0,72 % + frais étrangers	GRATUIT	21,10 € + frais étrangers	-
Ordres passés par Internet avec l'Offre Investstore Intégral				
Actions/obligations				
• Ordres de 0 € à 1 000 €	-	0,99 €	-	-
• Ordres > 1000 €	0,12 %	-	-	-
Warrant	GRATUIT	10,50 €	-	-
Ordres par téléphone 09 07 80 89 76[2] (supplément par ordre)	-	10,20 €	-	-
Service Règlement Différé (SRD)				
Ordres et prorogations	0,04 % par jour de portage	-	-	-

Pour vos opérations de bourse, utilisez Investstore, notre service de gestion de portefeuille en temps réel. Avec Investstore, vous consultez vos placements boursiers à tout moment, vous avez également la possibilité de passer des ordres à des tarifs privilégiés.

[1] Aux heures d'ouverture de votre agence.
[2] Appel gratuit hors surcoût de la communication variable selon les tarifs de votre opérateur. Du lundi au vendredi (jours ouvrés) de 8h30 à 18h.

Épargne et Placements financiers

Les droits de garde[1] annuels Comptes-Titres Ordinaires /PER (TVA)

Calculés sur le montant du portefeuille au 31/12.
Maximum de facturation par compte : 434,65 €.

Pour les détenteurs d'Investstore Integral	GRATUIT
PAR AN	
Commissions fixes par Compte-Titres Ordinaire (CTO)/PER	
Comptes-Titres	27,20 €
Comptes-Titres ne détenant que des parts sociales	GRATUIT

Commissions par ligne au porteur CTO/PER		
	Commissions proportionnelles	Commissions fixes par ligne
Valeurs Crédit Agricole (valeurs Amundi[2])	0,069 %	2,83 €
Autres valeurs	0,365 %	4,27 €
Or	0,97 %	4,27 €
Actions Crédit Agricole S.A. et parts sociales	GRATUIT	GRATUIT
Valeurs étrangères	0,46 %	4,27 €

Commissions par ligne au nominatif CTO/PER		
Autres valeurs que Crédit Agricole	0,46 %	4,27 €

Les autres opérations sur valeurs mobilières

OPC :	
• Droits d'entrée/sortie	NOUS CONSULTER
OPC non domiciliés :	
• Commission fixe à l'achat	35,10 € + droits d'entrée
Remboursement Titres Vifs	
• Forfait	5,65 €/REMBOURSEMENT

[1] Les droits de garde sont prélevés sur le compte du client en début d'année civile et calculés sur la valeur des titres comptabilisée au 31 décembre de l'année précédente.
[2] Amundi, société anonyme au capital social de 1 086 262 605 euros, ayant son siège social 90, boulevard Pasteur, 75015 PARIS, immatriculée sous le n° Siren 437 574 452 RCS Paris. Amundi est agréée en tant que société de gestion de portefeuille par l'AMF sous le numéro GP 04000036.

Le placement des excédents

Services	Cotisations
Mandat Sigma Pro Agri (offre hors commercialisation souscrites avant le 14/10/2013)	16,60 €/TRIMESTRE
Mandat Tandem Pro Agri	5,65 €/MOIS
Mandat Trésorerie Entreprise Pro Agri	23,90 €/MOIS + commission sur la plus-value réalisée : 9 %

Épargne Salariale (PESR Convergence[1]) et Épargne Retraite

Découvrez les solutions Épargne Salariale et Épargne Retraite du Crédit Agricole, pour vous permettre l'optimisation et la valorisation de votre politique de rémunération ainsi que l'intégration de la problématique retraite dans votre politique sociale.

PESR Convergence (Plan d'Epargne Interentreprises + Plan d'Epargne Retraite Collectif Interentreprises)	Pour toute demande d'ouverture, de transfert ou de clôture et de tarification, consultez votre conseiller pour une étude personnalisée
Offre contrat Madelin[2] (Plan d'Epargne Retraite Individuel Compte-Titres)	
Offre article 83 (Retraités salariés)	

[1] L'Offre PESR CONVERGENCE est composée de deux « Plans » (PEI et PERCOL I). Amundi Asset Management – Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 086 262 605 euros - SIREN 437 574 452 RCS Paris - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur 75015 Paris – France.

[2] PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 16-18 boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS - 334 028 123 RCS PARIS.

Opérations à l'étranger

Trouver des relais de croissance sur les marchés export est un de vos objectifs majeurs ? Vous recherchez des partenaires commerciaux ou industriels ? Vous voulez créer une filiale à l'étranger ? Grâce à la présence du Crédit Agricole dans plus de 70 pays, vous disposez des points d'ancrage nécessaires à la conquête de vos marchés.

Dates de valeur[1]

- Règlement Euros provenant de l'étranger — J
- Opération change comptant — J + 2 j ouvrés
- Transfert sur l'étranger — J
- Remise de chèque en crédit immédiat sauf bonne fin — Au cas par cas selon les pays

Virements vers l'étranger[2]

Sauf mention spéciale, nos frais sont supportés par le donneur d'ordre et les frais de banque du bénéficiaire sont supportés par celui-ci*.

- Virements émis libellés en Euros hors E.E.E ou en devises[3]

	Emis en Agence	Emis via EDIWEB** ou EBICS***, par Internet[4]
≤ 50 000 € ou contre valeur	26,50 €/virement	14,50 €/virement
> 50 000 € ou contre valeur	39,50 €/virement	

- Option frais à charge du donneur d'ordre uniquement vers un pays non membre de l'EEE
  - Taux — 0,155 %
  - avec un minimum de — 25,75 €/OPÉRATION
- Majoration virement express — NOUS CONSULTER

Virements permanents vers l'étranger [2]

- **Frais de mise en place** (virement libellé en euros hors EEE[3] ou en devises) — 11,75 €
- **Frais pour chaque virement** (libellé en euros hors EEE[3] ou en devises)
  - ≤ 50 000 € — 26,50 €
  - > 50 000 € — 39,50 €

Chèques émis (frais par chèque)[2]

- Frais d'émission de chèque de banque en devises [5] — 18,15 €
- Commission de transfert de fonds sur la contre-valeur
  - ≤ 50 000 € — 26,50 €
  - > 50 000 € — 39,50 €
- Chèque émis en Euros et remis à l'encaissement à l'étranger
  - ≤ 50 000 € — 78,00 €
  - > 50 000 € — 98,00 €

* Les frais sont obligatoirement partagés entre le donneur d'ordre et le bénéficiaire si les prestataires de paiement (dont la banque) se situent au sein de l'EEE, ceci quelle que soit la devise.

** Ediweb : forfait mensuel droit d'accès de mise à disposition du relevé journalier d'opérations, transmission et validation de fichiers d'ordres.

*** Ebics : forfait mensuel transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations.

[1] La date de valeur est la date prise en compte pour le calcul des intérêts débiteurs. Sous réserve d'acceptation de la banque.

[2] Commissions de change en sus sur opérations en devises.

[3] Liste des pays concernés : se reporter à la cartographie p.37.

[4] Pour les clients titulaires de Crédit Agricole En Ligne, hors coût d'accès et/ou du fournisseur d'accès Internet.

[5] Frais de port et de banque étrangère en sus.

Opérations à l'étranger

Vos échanges commerciaux se multiplient à l'import et à l'export. Vous recherchez à disposer d'une gamme de garanties et de financements adaptée à vos besoins. Le Crédit Agricole met à votre disposition des solutions pour vous accompagner[1] : couverture de change, crédits documentaires, affacturage, des services sur-mesure pour vos règlements et placements en devises.

Règlements provenant de l'étranger*	
• Virement libellé en euros reçu d'un pays de l'EEE[2]	GRATUIT
• Virement reçu libellé en euros hors EEE[2] ou en devises	21,00 €
• Chèque remis en crédit immédiat sauf bonne fin	78,00 €
• Chèque remis en crédit après encaissement	98,00 €
• Frais de chèque impayé + frais de banque étrangère (selon barème)	180,25 €
Opérations de change	
• Commission de change	
- sur la partie de l'opération jusqu'à une contre-valeur de 50 000 €	
Taux	0,10 %
avec un minimum de	18,55 €
- sur la partie de l'opération au-delà d'une contre-valeur de 50 000 €	0,05 %
• Frais de dossier à la mise en place d'une opération de change Complexe (dont Flexigain...)	113,30 €
• Frais de dossier à la mise en place d'une opération de change à terme	113,30 €
• Prorogation, annulation, levée anticipée	57,70 €
• Frais d'arbitrage sur opérations de change et autres couvertures	57,70 €
• Abonnement change en ligne	GRATUIT
• Frais d'envoi MTM[3] (mensuel/trimestriel)	39,15 €/ENVOI
Comptes en devises	
• Frais de tenue de compte	18,15 €/MOIS
Financement en devises	
• Frais de mise en place et de prorogation	123,60 €
Portefeuille import/export	
• Commission de paiement d'effet*	0,10 %
minimum	45,85 €
maximum	137,00 €
• Commission d'encaissement de remise documentaire*	0,20 %
minimum	66,65 €
maximum	284,15 €
• Frais banque étrangère le cas échéant	Selon barème banque étrangère
• Effets impayés, avis de sort, prorogations	51,70 €
• Commission d'acceptation	50,10 €
• Frais de port	Cf commissions autres
• Frais de dossier aval bancaire	46,85 €

* Commissions de change en sus sur opérations en devises.

[1] Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier. Renseignez-vous sur les conditions de l'offre auprès de votre conseiller.

[2] Liste des pays concernés : se reporter à la cartographie p.37.

[3] MTM : la valeur mark-to-market correspond au cours du marché réel d'un portefeuille.

Opérations à l'étranger

Crédit documentaire import

• **Frais d'ouverture et de modification**	
- **papier**	**91,15 €**
- **via CA-e-trade**	**39,45 €**
• **Frais SWIFT**	**41,20 €**
• **Commission d'engagement**[1] (par trimestre indivisible)	
- **Taux**	**0,30 %**
- **avec un minimum de**	**137,00 €**
• **Commission de levée de documents**	
- **Taux**	**0,15 %**
- **avec un minimum de**	**122,55 €**
• **Commission pour paiement différé** (par mois)	
- **Taux**	**0,20 %**
- **avec un minimum de**	**94,75 €**
• **Commission de rejet de documents**	
- **Taux**	**0,15 %**
- **avec un minimum de**	**127,70 €**
- **avec un maximum de**	**233,80 €**
• **Forfait Crédit Documentaire Import** (≤ à 50K€, frais de dossier, une commission d'engagement, une utilisation, un frais de port,une commission, de paiement différée et validité < 3 mois)	**309,00 €**
• **Projet de Crédit Documentaire non finalisé**	**122,55 €**
• **Frais de dossier UPAS**[2]	**133,90 €**

Garantie bancaire émise et lettre de crédit stand-by[3]

• **Commission d'engagement/confirmation**[1] (par trimestre indivisible)	
- **Taux**	**0,30 %**
- **avec un minimum de**	**139,05 €**
• **Frais d'émission ou de modification**	
- **Papier**	**200,35 €**
- **Swift**	**111,25 €**
• **Commission de mise en jeu**	
- **Taux**	**0,30 %**
- **avec un minimum de**	**211,15 €**
• **Projet de Garantie non finalisé**	**122,55 €**
• **Frais de dossier sur l'aval d'effet**	**46,85 €**

[1] Y compris toute augmentation du montant ou prorogation.
[2] La clause UPAS « Usance Paid At Sight » : option insérée par la banque émettrice dans le crédit documentaire, à la demande de l'acheteur, autorisant le fournisseur à demander à la banque émettrice un paiement à vue alors que ce même crédit documentaire est payable à échéance.
[3] Commissions calculées sur le montant total de l'opération ou sa contrevaleur en euros.

Opérations à l'étranger

Crédit documentaire export

Forfait Crédit Documentaire Export notifié (frais de dossier, une notification, un examen préalable, une utilisation, un frais de port)

≤ à 15 K€	au-delà de 15 à 50 K€
210,00 €	310,00 €

Hors forfait ou > à 50K€ :

- **Commission de notification**
  - **Taux** 0,10 %
  - **avec un minimum de** 127,70 €
- **Frais de dossier** (par ouverture) 111,25 €
- **Frais de transmission** 167,40 €
- **Commission de levée de documents**
  - **Taux** 0,15 %
  - **avec un minimum de** 168,00 €
- **Frais d'amendement** 111,25 €
- **Confirmation : selon pays** Frais réels
- **Autre prestation particulière**
  - **pré-vérification des documents** 173,05 €
- **Transfert de crédit documentaire**
  - **Taux** 0,15 %
  - **avec un minimum de** 228,15 €
- **Frais de dossier escompte de crédit documentaire export** 133,90 €

Garantie bancaire reçue et lettre de crédit stand-by[1]

- **Commission de notification**
  - **Taux** 0,10 %
  - **avec un minimum de** 127,70 €
- **Frais d'amendement** 111,25 €
- **Commission de mise en jeu**
  - **Taux** 0,30 %
  - **avec un minimum de** 211,65 €
- **Frais de mainlevée** 40,15 €
- **Frais pour authentification garantie papier** 94,75 €
- **Frais de port** cf commissions autres
- **Frais de dossier réception** 111,25 €

Commissions autres

- **Frais de port**[2] **Union Européenne (TVA)** 25,75 €
- **Frais de port**[2] **autres zones (TVA)** 38,65 €
- **Frais courrier spécifique** (en recommandé) 18,15 €
- **Frais bon de cession** 78,30 €
- **Frais d'intervention** NOUS CONSULTER
- **Frais banque étrangère le cas échéant** Selon barème banque étrangère
- **Confirmation par mail** du transfert Swift émis, avis de sort flux, coordonnées incomplètes, message complémentaire à banque tierce 11,50 €

[1] Commissions calculées sur le montant total de l'opération ou sa contrevaleur en euros.
[2] Des frais de port sont applicables sur les remises documentaires, les effets, les chèques, les garanties et les crédits documentaires émis et reçus.

Assurances et Prévoyance

Parce qu'il est essentiel d'assurer vos outils de travail, mais aussi vos salariés et vous-même, le Crédit Agricole vous accompagne au quotidien.

Assurance des personnes, pour vous et vos proches

Protection Revenus PRO[1] **ou Protection Revenus AGRI**[1] (Assurance indemnités journalières et invalidité)	Consultez votre conseiller pour une étude personnalisée
Mon Assurance Décès[1] **ou Valeur Prévoyance Multipartenaires**[1]	
Assurance des Accidents de la Vie Professionnelle[2]	
Protection Travailleur Isolé[2]	
Responsabilité du dirigeant[2]	
Plan d'Epargne Retraite Assurance Vie[1] (Contrat d'assurance vie multisupports pour préparer la retraite)	
FloriAgri[1] **ou FloriPro**[1] (Contrat d'assurance vie multisupports)	

Assurance de votre activité professionnelle

Assurance multirisque professionnelle[2] **ou Assurance multirisque agricole**[2]	Consultez votre conseiller pour une étude personnalisée
Assurance et protection sociale de vous-même et de vos salariés - Complémentaire Santé[2] - Assurance Santé Collective[1]	
Assurance multirisques climatiques, aléas climatiques, mortalité des animaux[2]	
Assurance Cyber Protection[2]	
Pack Pro Nexecur (Télésurveillance)[3]	

Assurance de vos biens professionnels

Assurance véhicule professionnel[2]	Consultez votre conseiller pour une étude personnalisée
Assurance des automoteurs agricoles et de manutention, de camions, de remorques, de bateaux professionnels[2]	

[1] PREDICA S.A. au capital de 1 029 934 935 € entièrement libéré. 334 028 123 RCS PARIS, Siège social : 16-18 Boulevard de Vaugirard – 75015 PARIS. Entreprise régie par le Code des Assurances. Autorité chargée du contrôle de l'assureur : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution - 4, place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09.

[2] Les contrats d'assurance dommages et Cyber Protection sont assurés par PACIFICA, filiale d'assurances dommages de Crédit Agricole Assurances. PACIFICA, S.A. au capital entièrement libéré de 442 524 390 euros, entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 Paris Cedex 15. 352 358 865 RCS Paris. Conditions et événements garantis indiqués au contrat.

[3] Prestation exécutée par NEXECUR PROTECTION (pour lequel le Crédit Agricole agit en qualité de mandataire), SAS au capital de 12 547 360 euros, Siège social : 13, rue de Belle Ile 72190 COULAINES, SIREN 799 869 342 RCS LE MANS, Autorisation d'exercer CNAPS AUT-072-2118-05-28-20190389180 « l'autorisation d'exercice ne confère aucune prérogative de puissance publique à l'entreprise ou aux personnes qui en bénéficient ».

Autres Services

Services d'Échanges de Données Informatisées

€/MOIS	Sans signature	Avec signature Crédit Agricole*	Avec signature toutes banques*
Ediweb**	24,95 €	29,45 €	32,75 €
Ebics***	47,45 €	51,95 €	55,25 €
Ebanking****	55,70 €	60,20 €	63,50 €

** Ediweb : Forfait mensuel droit d'accès de mise à disposition du relevé journalier d'opérations, transmission et validation de fichiers d'ordres.
*** Ebics : Forfait mensuel transmission et validation de fichiers d'ordres, relevés d'opérations.
**** Ebanking : Forfait avec virements et prélèvements SEPA illimités. Arrêt de la commercialisation au 1er mars 2024.

Le prix du contrat est fixé pour une structure et si le contrat doit porter sur plusieurs structures, le prix pourra être majoré jusqu'à 100 %.

EDI Advanced	NOUS CONSULTER
Abonnement Pack Prélèvement[1] CONFORT et CONFORT +	NOUS CONSULTER
Offre Facture Acceptée à Échéance	NOUS CONSULTER

Certificat Électronique

Ma signature EDI[2]	NOUS CONSULTER
Swift 3S Key (service de signature électronique) "Swift secure Signature Key", par token USB NG Pro	NOUS CONSULTER

Coffres (TVA)

Ouverture coffre (perte clé)	SUR DEVIS
Location coffre saisonnière	43,90 €/MOIS
Location coffre 0/27 dm³	140,35 €/AN
Location coffre 28/43 dm³	164,75 €/AN
Location coffre 44/99 dm³	220,25 €/AN
Location coffre CAT. 1	92,80 €/AN
Location coffre CAT. 2	108,70 €/AN
Location coffre CAT. 3	134,00 €/AN
Location coffre CAT. 4	242,40 €/AN
Location coffre CAT. 5	485,15 €/AN

* Signature des ordres de virement.
[1] Le Pack Prélèvements est une offre soumise à conditions nécessitant d'avoir souscrit à une convention de compte, un contrat d'émission de prélèvement Sepa et une convention de communication bancaire auprès de votre Caisse Régionale.
[2] Téléchargement et accès gratuits de l'application Ma Signature EDI, hors coûts de communication selon opérateurs. L'utilisation de l'application nécessite l'ouverture d'un compte professionnel dans une Caisse Régionale, un abonnement EDI WEB et la détention d'un certificat « Prémium » obtenu dans le cadre de la souscription au contrat certificat signature premium. Renseignez-vous auprès de votre conseiller sur les conditions applicables.

Autres Services

Divers

Frais de lettre accréditive	25,90 €
Transports de fonds : comptage et coffre dépôt d'espèces	NOUS CONSULTER
Commande de K-bis (TVA)	4,45 €/DOCUMENT
Commande de Statuts (TVA)	5,65 €/DOCUMENT
Versement d'espèces inférieur ou égal à 5€	2,00 €/OPÉRATION
Versements d'espèces effectués au cours d'un même mois[1]	5,00 €/OPÉRATION
Réservations de valeurs[2]	5,00 €/OPÉRATION

Pleinchamp

Accès au site www.pleinchamp.com (hors Pleinchamp PRO[3])	GRATUIT
Tarif de l'abonnement à Pleinchamp PRO[3] Pleinchamp PRO propose un bouquet de fonctionnalités et de services pour faciliter la gestion des entreprises agricoles. Il inclut également des contenus éditoriaux réservés aux clients de Pleinchamp PRO.	NOUS CONSULTER*

* **GRATUIT** pour les titulaires d'un Compte Service Agri ou d'un Compte à Composer Agri. La durée minimale pour tout abonnement est de 12 mois, période à l'issue de laquelle la résiliation est possible à tout moment.

[1] A partir du 11ème versement effectué au cours d'un même mois.

[2] A partir de la 2ème réservation dans le semestre.

[3] Pleinchamp PRO est un service proposé par la SAS Pleinchamp, société par action simplifiée au capital social de 2 632 080 euros, immatriculée au RCS de NANTERRE sous le numéro 432 556 900, ayant son siège social 12 place des États-Unis 92127 Montrouge Cedex.

Cartographie des zones européennes

- Pays de la zone Euro *
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

[1] Le Royaume Uni ne fait plus partie de l'UE depuis le 1er février 2020 mais reste pays membre de la zone SEPA.

[2] La Bulgarie utilise l'euro comme monnaie nationale depuis son entrée dans la zone Euro le 01/01/2026.

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.

Cette liste est susceptible d'évoluer.

Résoudre un litige

Votre satisfaction est au cœur de nos préoccupations. Malgré notre vigilance, des insatisfactions ou difficultés peuvent survenir. Des voies de recours amiables vous sont proposées.

Une insatisfaction, un désaccord ?

Mieux vous servir et améliorer la qualité de nos services sont nos priorités. Pour cela, plusieurs interlocuteurs sont à votre écoute :

L'AGENCE : Votre réclamation peut être formulée auprès de votre conseiller ou du directeur de votre agence.

LE SERVICE CLIENTS : Vous pouvez vous adresser au Service Clients.
✓ En vous connectant sur votre espace personnel Crédit Agricole en Ligne
✓ Par le formulaire en ligne
✓ Par e-mail : serviceclient@ca-nmp.fr
✓ Par courrier : Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées – Service Clients - 160 Av Marcel UNAL 82000 Montauban
Nous nous engageons à vous informer de la prise en charge de votre réclamation sous 10 jours ouvrables et à vous apporter une réponse au plus tôt et dans un délai de 2 mois maximum après l'envoi de votre réclamation.
Si la réclamation porte sur les services de paiement, nous nous engageons, conformément à la règlementation, à vous apporter une réponse dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de votre réclamation, sauf situations exceptionnelles où la réponse vous sera apportée au plus tard dans les 35 jours ouvrables.

LES ASSURANCES
Si la réclamation porte sur un contrat d'assurance et que la réponse apportée par votre banque ne vous donne pas satisfaction, vous pouvez saisir le Service Clients des Compagnies d'assurances concernée : https://www.ca-assurances.com/Pages/Contact).
Pour un contrat d'épargne, assurance-vie, retraite, prévoyance, décès :
• PREDICA - Relation et Service Clients - Service clients - 75724 PARIS Cedex 15.
Pour un contrat d'assurance Dommages (automobile, habitation et autres), santé :
• PACIFICA - Service Consommateurs - 8-10 Boulevard de Vaugirard - 75724 PARIS Cedex 15
Ou par courrier électronique : service.consommateurs@ca-pacifica.fr

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé en ligne, vous pouvez recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse internet suivante : https://webgate.ec.europa.eu/odr

Vous pouvez solliciter l'intervention du Médiateur du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées deux mois après l'envoi de votre première réclamation écrite.

Résoudre un litige

RECOURS EXTERNES

LA MÉDIATION : Si vous n'avez pas résolu votre réclamation après avoir fait appel à votre agence puis au Service Clients du Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées, vous avez la possibilité de vous adresser en complément au :

✓ **MÉDIATEUR DE L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS (AMF)**

Pour tout litige relatif à des placements financiers :

par voie postale : Médiateur AMF – 17, place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02

par Internet : formulaire de demande de médiation disponible sur le site Internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur : **http://www.amf-france.org***

✓ **MÉDIATEUR DU CRÉDIT AUX ENTREPRISES**

Pour tout litige relatif à des crédits, vous pouvez saisir votre demande sur le site Internet à l'adresse suivante : **https://mediateur-credit.banque-france.fr***

Vous pouvez à tout moment intenter une action en justice en saisissant les juridictions compétentes.

✓ **MÉDIATEUR BANCAIRE** (pour les produits & services bancaires hors assurances). Les litiges irrésolus peuvent être portés gratuitement devant le Médiateur bancaire, conformément à l'article L316-1 du Code monétaire et financier : Monsieur le Médiateur auprès de la FBF - CS 151 - 75422 PARIS Cedex 09 - **lemediateur.fbf.fr***

✓ **MÉDIATEUR DE L'ASSURANCE**

Le Médiateur de l'Assurance intervient dans le cadre d'un litige opposant un consommateur à une entreprise ou intermédiaire d'assurance et portant sur l'exécution du contrat : la Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 PARIS Cedex 09 - **mediation-assurance.org***

✓ **LA PLATEFORME EUROPÉENNE DE RÉSOLUTION EN LIGNE DES LITIGES DE CONSOMMATION**

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisée en ligne, vous pouvez saisir la plateforme Européenne : **webgate.ec.europa.eu***

*Coût de communication ou de connexion variable selon votre opérateur ou votre fournisseur d'accès Internet.

MA BANQUE D'OÙ JE VEUX QUAND JE VEUX

@ VOTRE ESPACE BANQUE EN LIGNE

Consultez librement et gratuitement[1] vos comptes, gérez-les à distance en temps réel, en toute sécurité. Accédez aux opérations de bourse : coût selon l'offre Invest Store retenue. Nous consulter. **www.credit-agricole.fr/ca-nmp**

098 098 18 18* (numéro non surtaxé)

Votre banque par téléphone : consultez le solde de vos comptes et le détail de vos opérations débit et crédit sur Filservice, effectuez directement vos opérations de bourse, vos oppositions carte ou souscrivez vos assurances et vos crédits.
Accès libre sans abonnement[1].

VOTRE AGENCE

Vous pouvez joindre votre agence pendant ses horaires d'ouverture (n° sur votre relevé de comptes, sur l'application Ma Banque ou sur www.credit-agricole.fr/ca-nmp). Accès libre sans abonnement[1].

VOS APPLICATIONS SMARTPHONE ET TABLETTE
Ma Banque
Paiement Mobile

Avec ses deux applications Ma Banque et Paiement Mobile, le Crédit Agricole vous propose un concentré de services, comme le virement instantané. Disponibles gratuitement sur App Store, Google Play.
Accès libre sans abonnement [1].

Contactez le

098 098 18 18*

pour :
Consulter vos comptes,
Joindre notre service Assurance et Crédit à la consommation,
Joindre nos services Bourse en Ligne,
Déclarer vos oppositions ou dysfonctionnements sur vos moyens de paiements.

Contactez le

0 800 810 81 2 Service & appel gratuits

pour déclarer un sinistre Automobile et Habitation.

* Appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur.
Disponible 24h/24

LE TRI FACILE PAPIER BAC DE TRI

[1] Hors coût de l'opérateur téléphonique et/ou du fournisseur d'accès, précisé pour rappel :
- Internet : coût selon fournisseur d'accès.
- Filservice au 098 098 18 18 : appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur.
- Appel à l'agence : appel non surtaxé, hors coût éventuel selon votre opérateur.
- Ma Banque : coût variable selon l'opérateur.

Document informatif à vocation non-publicitaire

10/2025 - Réf. F12000 - Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Nord Midi-Pyrénées, société coopérative à capital et personnel variables agréée en tant qu'établissement de crédit, immatriculée au RCS de ALBI sous le n° 444 953 830, dont le siège social est sis 219, avenue François Verdier 81000 ALBI, société de courtage en assurance immatriculée à l'ORIAS sous le n° 07 019 259, N° d'Identifiant Unique pour la filière papiers graphiques communiqué par l'éco-organisme ADEME est le FR234317_01TOAZ.